

Belfius Financing Company (LU)

Health Care Accelerator 08/2025

Niveau de risque

Belfius Way



Obligation structurée en EUR

Juillet 2017

Vous êtes à la recherche d'un investissement...

■ qui donne droit à un remboursement de 100 % de votre capital investi à l'échéance finale (avant frais), sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant

■ dont la plus-value potentielle dépend des prestations de l'indice Stoxx Europe 600 Health Care (Price) Index (cf. «Calcul de la plus-value potentielle»)

■ d'une durée fixe de 8 ans

Mais...

■ sans rendement connu au préalable

■ sans coupons

Type de produit

Le produit qui vous est proposé est un instrument de dette. En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur, qui s'engage à rembourser au moins le capital investi à l'échéance finale (avant frais) et à verser une plus-value, calculée en fonction de l'évolution de l'indice sous-jacent, l'indice Stoxx Europe 600 Health Care (Price) Index.

En cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi. Les risques liés à ce produit se trouvent à la page 4.

Belfius Banque vous propose: Belfius Financing Company (LU) Health Care Accelerator 08/2025

Caractéristiques principales

L'obligation structurée Belfius Financing Company (LU) Health Care Accelerator 08/2025 vous permet d'investir dans un produit dont le rendement dépend de l'évolution de l'indice Stoxx Europe 600 Health Care (Price) Index.

Ce produit vous donne droit au remboursement de votre capital investi à l'échéance finale, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant. La plus-value potentielle dépend de la performance de l'indice Stoxx Europe 600 Health Care (Price) Index.

Cet investissement a une **durée fixe de 8 ans** et court jusqu'au 07-08-2025.

Infos économiques

L'indice Stoxx Europe 600 Health Care (Price) Index est composé de 44 grandes entreprises du secteur de la biotechnologie et pharmaceutique et d'entreprises qui fournissent du matériel médical. Vous trouverez en p. 3 une liste reprenant les entreprises qui le composent.

Dans le cas d'un indice de type «Price» (par opposition à un indice de type «Total Return»), les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice. Vous trouverez plus d'informations concernant cet indice, les critères de sélection et le poids des actions sous-jacentes sur <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXDP>.

Le secteur pharmaceutique va bénéficier de divers relais de croissance comme l'augmentation des dépenses en soin de santé, principalement dans les pays émergents, et la commercialisation de nouveaux médicaments pour pallier à des besoins médicaux non satisfaits. La croissance des bénéfices doit s'accroître en 2017 et 2018, passant de +2,47% en 2017 à +8,59% en 2018 (Source: FactSet). Nous avons opté pour l'indice Stoxx Europe 600 Health Care (Price) Index parce que nous anticipons une solide croissance bénéficiaire pour ce secteur, sans toutefois oublier que les actions peuvent comporter un risque, surtout à court terme.

Calcul de la plus-value potentielle

À l'échéance finale, la valeur finale de l'indice (cours de clôture de l'indice au 24-07-2025) est comparée à la valeur initiale de l'indice (cours de clôture de l'indice le 07-08-2017).

Vous avez droit au remboursement du capital investi, majoré de 200% de la hausse éventuelle de l'indice Stoxx Europe 600 Health Care (Price) Index par rapport à sa valeur initiale, avec un remboursement maximal de 125%. La probabilité de réaliser la plus-value maximum de 125% est faible.

Si, à l'échéance finale, la valeur finale de l'indice n'est toutefois pas supérieure à la valeur initiale, vous avez uniquement droit au remboursement du capital investi.

Belfius Financing Company (LU) Health Care Accelerator 08/2025

Obligation structurée en EUR – Juillet 2017

ISIN: XS1641077950

Quelques scénarios¹

PRESTATION FINALE DE L'INDICE PAR RAPPORT À LA VALEUR INITIALE		MONTANT BRUT REMBOURSÉ À L'ÉCHÉANCE FINALE ²	RENDEMENT ACTUARIEL BRUT ³	RENDEMENT ACTUARIEL NET ⁴
■ -60%		100% du capital investi	-0,31%	-0,31%
■ -10%		100% du capital investi	-0,31%	-0,31%
■ 0%		100% du capital investi	-0,31%	-0,31%
■ +5%		(200% de 5%) = 110% du capital investi	0,89%	0,54%
■ +10%		(200% de 10%) = 120% du capital investi	1,99%	1,34%
■ +20%		(200% de 20%) = remboursement maximal de 125% du capital investi	2,51%	1,72%

¹ Les exemples ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

² Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

³ Les rendements bruts tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la commission de placement de 2,50%. Ils sont calculés avant déduction du précompte mobilier de 30%. Ces derniers sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

⁴ Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la commission de placement de 2,50%. Ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 30%. Ces derniers sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale, cette opération se fera au prix du marché, qui peut être inférieur au prix d'émission auquel vous avez souscrit. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital. Pour plus d'informations, voir rubrique «Risques» (spécifiquement «risque de liquidité» et «risque de fluctuation du prix de l'obligation» à la page 4). Le cas échéant, des taxes (TOB) et des frais de courtage de maximum 0,60% seront comptabilisés (cf. rubrique «Frais à charge de l'investisseur» à la page 4).

Belfius Financing Company (LU) Health Care Accelerator 08/2025

Obligation structurée en EUR – Juillet 2017

ISIN: XS1641077950

Souscription

Période de souscription: du 03-07-2017 au 31-07-2017 inclus, avant 21 heures (sauf clôture anticipée)
Date de paiement: le 07-08-2017. L'émetteur a le droit d'annuler l'émission jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de paiement, en fonction des conditions de marché ou lorsque l'émetteur a un doute raisonnable quant au risque que les investisseurs ne souscriront pas à l'obligation pour le montant d'émission minimum. Les investisseurs seront tenus au courant de cette annulation par l'émetteur ou le garant.

Caractéristiques détaillées

Emetteur: Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA.
Garant: Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A2, perspective positive / Fitch: A-, perspective stable). Un rating (ou « notation ») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur belfius.com. Les avis de ratings sont à consulter sur belfius.com.

Durée: 8 ans, du 07-08-2017 au 07-08-2025

Taux de rendement actuariel brut et net à l'échéance finale:
Les exemples ci-dessous ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel. Les rendements bruts tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la commission de placement de 2,50%. Ils sont calculés avant déduction du précompte mobilier de 30%. Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la commission de placement de 2,50%. Ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 30%. Les rendements bruts et nets sont valables pour autant que le produit structuré soit détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

Prestation de l'indice Stoxx Europe 600 Health Care (Price) Index			
Scénarios	Scénario négatif -50%	Scénario neutre +5%	Scénario positif +30%
Détermination du montant de remboursement et de la plus-value potentielle	100% du capital investi - pas de plus-value	200% de la hausse de l'indice par rapport au niveau initial de l'indice = 110% du capital investi	200% de la hausse de l'indice par rapport au niveau initial de l'indice avec un remboursement maximum de 125% = 160% du capital investi avec un remboursement max de 125% du capital investi
Montant de remboursement à l'échéance finale par tranche de 1.000 EUR	1.000 EUR	1.100 EUR	1.250 EUR
Rendement actuariel brut	-0,31%	0,89%	2,51%
Rendement actuariel net	-0,31%	0,54%	1,72%

Prix d'émission: 100%, coupures de 1.000 EUR
Montant de l'émission: le montant minimum de l'émission est fixé à 3.000.000 EUR. Ce montant peut être augmenté. Aucun montant maximum n'a été fixé.
Valeurs initiale et finale de l'indice Stoxx Europe 600 Health Care (Price) Index:
Valeur initiale: cours de clôture le 07-08-2017. Valeur finale: cours de clôture le 24-07-2025. Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXDP>

Evolution de l'indice Stoxx Europe 600 Health Care (Price) Index sur 8 ans
Cours de clôture au 26-06-2017: 799,75



Source : Factset. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

Composition de l'indice Stoxx Europe 600 Health Care (Price) Index au 26-06-2017:

Company	Sector	Country
ASTRAZENECA	Health Care	GB
BB BIOTECH	Health Care	CH
BIOMERIEUX	Health Care	FR
BTG	Health Care	GB
CHR HANSEN HLDG	Health Care	DK
COLOPLAST B	Health Care	DK
CONVATEC PLC	Health Care	GB
ELEKTA B	Health Care	SE
ESSILOR INTERNATIONAL	Health Care	FR
EUROFINS SCIENTIFIC	Health Care	FR
FRESENIUS	Health Care	DE
FRESENIUS MEDICAL CARE	Health Care	DE
GALAPAGOS	Health Care	BE
GENMAB	Health Care	DK
GERRESHEIMER	Health Care	DE
GETINGE B	Health Care	SE
GLAXOSMITHKLINE	Health Care	GB
GN STORE NORD	Health Care	DK
GRIFOLS	Health Care	ES
H. LUNDBECK	Health Care	DK
HIKMA PHARMACEUTICALS	Health Care	GB
INDIVIOR	Health Care	GB
IPSEN	Health Care	FR
LONZA	Health Care	CH
MEDICLINIC INTERNATIONAL	Health Care	GB
MERCK	Health Care	DE
NOVARTIS	Health Care	CH
NOVO NORDISK B	Health Care	DK
NOVOZYMES	Health Care	DK
ORION B	Health Care	FI
ORPEA	Health Care	FR
PHILIPS	Health Care	NL
QIAGEN	Health Care	DE
RECORDATI	Health Care	IT
ROCHE HLDG P	Health Care	CH
SANOFI	Health Care	FR
SHIRE	Health Care	GB
SMITH & NEPHEW	Health Care	GB
SONOVA	Health Care	CH
STADA ARZNEIMITTEL	Health Care	DE
STRAUMANN	Health Care	CH
SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM	Health Care	SE
UCB	Health Care	BE
WILLIAM DEMANT	Health Care	DK

Source: <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXDP>

Belfius Financing Company (LU) Health Care Accelerator 08/2025

Obligation structurée en EUR – Juillet 2017

ISIN: XS1641077950

FRAIS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Commission de placement: il s'agit d'une commission unique s'ajoutant au prix d'émission et non comprise dans ce dernier. Cette commission de placement est de 2,50% pour des montants inférieurs à 50.000 EUR; de 1,75% pour des montants supérieurs ou égaux à 50.000 EUR et inférieurs à 125.000 EUR; d'1% pour des montants supérieurs ou égaux à 125.000 EUR et inférieurs à 250.000 EUR; de 0,75% pour des montants supérieurs ou égaux à 250.000 EUR. Une réduction de 10% sur la commission de placement est octroyée en cas de souscription via Belfius Direct Net. À titre d'exemple: pour une coupure de 1.000 EUR, vous allez payer maximum 25 EUR de commission de placement.

Remboursement à l'échéance finale: aucuns frais

Vente avant l'échéance finale: cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé. L'investisseur désireux de vendre ses titres avant l'échéance finale est invité à prendre contact avec son interlocuteur en agence. Belfius Banque assurera une liquidité en proposant des prix d'achat et de vente.

Les principaux termes de l'engagement susmentionné de Belfius Banque sont les suivants:

- des frais de courtage de 0,60% au maximum sont dus sur les prix déterminés par Belfius Banque
 - des frais de sortie sont dus par coupure investie: 3% si la durée résiduelle est supérieure à 2 ans, 2% si la durée résiduelle est strictement supérieure à 1 an mais inférieure ou égale à 2 ans, 1% si la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an.
- La valeur de marché indicative de l'obligation structurée est consultable sur belfius.be via BDN ou via votre agence de Belfius Banque.

FRAIS À CHARGE DE L'ÉMETTEUR

Concernant la structuration du Belfius Financing Company (LU) Health Care Accelerator 08/2025, Belfius Banque retient une commission annuelle de maximum 1,20% (du prix d'émission). Cette commission est à charge de l'émetteur et est déjà intégrée dans le prix d'émission de 100%.

DOSSIER-TITRES

La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.

PROTECTION DES DÉPÔTS

Ces obligations structurées sont soumises au droit belge mais ne peuvent pas être considérées comme un dépôt et ne sont dès lors pas protégées dans le cadre du système belge de protection des dépôts.

FISCALITÉ

En vertu de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, le régime fiscal pour les investisseurs particuliers (soumis à l'impôt des Personnes Physiques belge), est comme suit:

- précompte mobilier libératoire: 30% sur la somme payée en Belgique en sus du prix d'émission à l'échéance finale
- taxe sur les opérations de Bourse (TOB): en cas de vente avant l'échéance finale: 0,09% (max. 1.300 EUR); en cas de sortie à l'échéance finale, pas de TOB.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base ou vous renseigner auprès de Belfius Banque. Les investisseurs qui sont soumis à un autre régime fiscal que l'impôt des Personnes Physiques belge sont priés de s'informer du régime fiscal qui leur est applicable.

PROSPECTUS

Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du 27-09-2016 (le Notes Issuance Programme) et des suppléments du 06-03-2017 et du 19-04-2017, approuvés par la FSMA, ainsi que des Final Terms en anglais (du 30-06-2017) et du résumé du prospectus de base en français et en néerlandais (disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur belfius.be).

SERVICE PLAINTES

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre agence, votre conseiller financier ou au Service de gestion des plaintes, Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles; ou via email à claims@belfius.be.

Si vous ne deviez pas être satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation claims (RT 15/14), Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles, ou par email à negotiationclaims@belfius.be.

Si vous ne deviez pas trouver de solution via les contacts précédents, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers, située North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles (ombudsfm.be).



Ce produit complexe est destiné à la partie protégée du portefeuille de l'investisseur. Nous vous recommandons d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés.

La banque devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci. Au cas où le produit ne vous conviendrait pas, elle doit vous en avertir. Si la banque vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra estimer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

Vous trouverez de plus amples informations concernant l'approche en matière d'investissements sur belfius.be/approcheinvestissements.

Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe (notamment une familiarisation avec l'indice sous-jacent).

RISQUES

Description des risques – Les obligations structurées comportent entre autres les risques suivants.

- Un **risque de crédit**: En cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi. Dans ce cas, vous courez également le risque que la plus-value ne soit pas payée. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, l'obligation structurée pourrait être annulée, en tout ou en partie, ou converties en instruments de capitaux propres (actions) (dit «Bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- Un **risque de liquidité**: cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé. Belfius Banque en assurera la liquidité en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance finale devra les vendre au prix déterminé par Belfius Banque en fonction des paramètres de marché du moment (voir «risque de fluctuation du prix de l'obligation structurée») qui pourraient conduire à un prix inférieur au prix d'émission (voir «Caractéristiques détaillées»). Ce prix sera fixé dans une fourchette achat-vente de maximum 1,50% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de Bourse).
- Un **risque de fluctuation du prix de l'obligation structurée (risque de marché)**: le prix de cet instrument de dette structurée fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En vendant anticipativement, le rendement actuariel obtenu peut différer en fonction du prix de vente fixé à cette date-là.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques dans le prospectus ou sur belfius.be/risques-investissements.

Niveau de risque Belfius Way: 3

Sur une échelle allant de 0 (risque le plus faible) à 6 (risque le plus élevé).

Belfius Banque a développé son propre indicateur de risque « Belfius Way » pour des obligations structurées. Celui-ci détermine le niveau de risque sur la base des critères suivants: la façon dont le capital sera remboursé à l'échéance, la durée, la façon dont le rendement sera distribué (paiement de coupons ou plus-value à l'échéance), le risque de crédit et la complexité du produit. Il n'est pas tenu compte d'autres facteurs importants comme le risque de liquidité de Belfius Banque et le risque de marché. Un niveau de risque moins élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel moins élevé. Un niveau de risque plus élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel plus élevé.

Vous trouverez de plus amples informations sur cet indicateur de risque sur belfius.be/risques-investissements. Le risque a été déterminé lors du lancement de cette émission, sur la base des caractéristiques du produit et des conditions du marché en vigueur à ce moment-là.

Conditions valables au 03-07-2017 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissement.

Éditeur responsable: Belfius Banque S.A. – Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles – Tél. 02.222.11.11 – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB – RPM Bruxelles T.V.A. BE 0403.201.185 – FSMA-n° 019649 A.

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du 03-07-2017 au 31-07-2017 inclus avant 21 heures (sauf clôture anticipée)

dans votre agence Belfius Banque ou via Belfius Direct Net.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Contact au numéro 02.222.12.01 ou via «Contact» sur le site belfius.be